



M A I R I E

D E

P O U I L L O N

40350 - LANDES

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID : 040-214002339-20241125-ACFI-AR



Arrêté portant désignation d'un agent chargé d'assurer une fonction d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité (ACFI)

Le Maire de Pouillon,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code du travail ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment l'article L812-1 ;

Vu le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale, article 5 ;

Vu l'Arrêté du 29 janvier 2015 relatif à la formation obligatoire des assistants de prévention, des conseillers de prévention et des agents chargés des fonctions d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité ;

Considérant que le projet de lettre de mission sur la désignation de M David WACQUIEZ en qualité d'Agent Chargé de la Fonction d'Inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail (ACFI) a fait l'objet d'un passage en F3SCT le 21/10/2024 ;

ARRETE

Article 1 : M David WACQUIEZ est nommé en qualité d'agent chargé d'assurer une fonction d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité (ACFI) à compter du 01/12/2024.

Une formation préalable à la prise de fonction lui sera dispensée.

Article 2 : Les missions de l'agent mentionné à l'article 1er ainsi que les moyens requis sont définis par une lettre de mission.

Article 3 : En cas d'urgence, l'ACFI propose à l'autorité territoriale les mesures immédiates qu'il juge nécessaires. L'autorité territoriale l'informe des suites données à ses propositions.

Article 4 : M David WACQUIEZ assurera ses fonctions sous la responsabilité de l'autorité territoriale

Article 4 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et adressé au Président du Centre de Gestion, au Président du CDG40 et au Service de Gestion Comptable de Dax.

Fait à Pouillon le 25/11/2024.

Pour le Maire empêché le 1^{er} Adjoint,

Gilles LAHITTE.

